

# Sites et Monuments archéologiques à sauvegarder

par M. E. RAHIR.

---

En plus des sites et des monuments les plus intéressants au point de vue archéologique contenus dans les douze importantes réserves naturelles de notre pays et dont la Fédération Nationale pour la Défense de la nature a préconisé la conservation dans leur état actuel (1), le sol de notre pays offre encore d'autres sites et monuments dont le grand intérêt archéologique et scientifique mérite d'attirer toute l'attention des pouvoirs publics.

Parmi ces sites la Société Royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, l'association scientifique la plus spécialisée en la matière, se propose de signaler plus particulièrement à la Commission Royale des Monuments et des Sites, les principaux de ceux-ci, dont il y aurait lieu d'assurer la conservation.

Nous ne nous occuperons pas des sites ou des monuments qui sont la propriété de l'Etat, tels que les dolmens de Wéris, les grands tumulus belgo-romains etc., parce que leur sauvegarde est assurée.

A notre demande, Monsieur le baron de Loë, conservateur honoraire des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, dont la compétence en archéologie ancienne est fort appréciée, a bien voulu présenter, à la Fédération Nationale pour la Défense de la nature, une liste de sites, accompagnée de claires et courtes notices, que nous publions ci-dessous. Cette énumération comprend vingt-cinq principaux monuments et sites d'intérêt archéologique, dont le classement s'impose. Nous remercions vivement le baron de Loë de son obligeance à seconder les efforts de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire et de la Fédération nationale pour la Défense de la nature.

---

(1) Les grottes préhistoriques de la vallée de la Lesse entre Walzin et Houyet : le « Trou du Renard », le « Trou du Frontal », la « Grotte des Nutons », le « Trou de la Mâchoire », le « Trou du Crâne », la « Grotte de Chaleux » ; le refuge belgo-romain de Furfooz ; les grottes et le refuge antique des rochers de Marche-les-Dames ; la Grotte de Remouchamps ; l'important habitat tardenoisien de la « Roche aux Faucons » (Ourthe).

Voir : *Réserves naturelles à sauvegarder en Belgique*. Etudes publiées par les soins de E. RAHIR, secrétaire général de la Fédération nationale. Bruxelles 1931.

Comme complément de ces notices, nous ajouterons quelques données sommaires, scientifiques ou autres et, notamment, celles ayant rapport à l'attrait pittoresque que présentent certains de ces sites, ainsi qu'à leur délimitation désirée.

Aux 25 sites d'incontestable intérêt indiqués par M. le baron de Loë, nous en adjoindrons seulement six : le refuge protohistorique de Salm-Château, le Trou Magrite, dans la vallée de la Lesse ; la grotte de Fond-de-Forêt, dans la vallée de la Vesdre ; le refuge antique de Rochefort, la grotte de Verlaine (Ourthe) et le Trou de l'Abîme (habitat humain quaternaire) à Couvin.

Il est certain que notre pays contient encore bien d'autres sites archéologiques dont il y aurait lieu d'assurer la conservation, mais il nous paraît cependant préférable de nous en tenir tout d'abord aux plus remarquables d'entre eux, tant au point de vue de l'enseignement qu'au point de vue purement scientifique.

Nous ne devons pas songer à préconiser la conservation de sites archéologiques lorsqu'ils ne laissent aucune trace — autre que le souvenir — de ce qu'ils représentaient autrefois, comme, par exemple, l'emplacement d'un cimetière antique entièrement fouillé n'offrant plus aucune modification à la surface du sol primitif pour signaler sa présence. Il en est de même pour beaucoup de stations néolithiques ou d'autres époques.

En publiant cette liste des principaux sites et monuments intéressant l'histoire de l'humanité primitive dès son apparition dans notre pays, publication due à l'initiative de la Société Royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, la Fédération nationale pour la Défense de la nature se propose de continuer sa mission de propagande. Elle adresse un pressant appel aux sociétés belges scientifiques ou touristiques, pour l'aider à atteindre son but patriotique : la sauvegarde de nos sites. L'association pourra ainsi continuer utilement ses publications destinées à attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'incontestable utilité de conserver quelques-uns de nos paysages, parmi les plus remarquables, au point de vue des études de la géographie physique, de la géologie, de la botanique, de la zoologie ou du tourisme, source de prospérité pour la Nation.

E. RAHIR

---

## Sites et Monuments archéologiques à sauvegarder

---

**LA « CARRIÈRE HÉLIN » A SPIENNES (Hainaut).** — C'est une carrière de craie sénonienne phosphatée qui, de nos jours, est encore ouverte. Elle est située à 1900 mètres au N.-E. du village de Spiennes. Elle offre une coupe magnifique des terrains de la région avec toutes les superpositions et la remarquable succession des industries humaines, dès la plus haute antiquité.

La « Carrière Hélin » est actuellement la propriété de M. Jean Houzeau de Lehaie, château de l'Ermitage, à Mons.

**LA GROTTÉ DE SPY.** — Elle est située dans la vallée de l'Orneau (province de Namur) sur la rive gauche du ruisseau, à 700 mètres au sud de la gare d'Onoz-Spy ; elle s'ouvre dans une belle falaise calcaire (fig. 1), à une altitude de 20 mètres environ au-dessus du thalweg du vallon.

De toutes les demeures de l'humanité primitive étudiées jusqu'ici en Belgique, aucune ne présente un plus grand intérêt que la grotte de Spy (1).

Ce fut en 1886 que les fouilles de MM. M. De Puydt et M. Lohest, exécutées dans la terrasse qui précède cette grotte, amenèrent la découverte mémorable de deux squelettes humains moustériens, présentant à un haut degré tous les caractères de la race de Néanderthal.

Dans cet habitat l'on reconnut quatre niveaux d'occupation humaine, depuis le Moustérien ancien jusqu'à l'Aurignacien final. Chacun de ces niveaux, d'âge nettement différent, contenait une industrie spéciale de silex taillés.

Le site de la grotte de Spy offrant aussi un attrait pittoresque de tout premier ordre, il y aurait lieu non seulement de conserver le rocher tout entier au sein duquel se creuse l'impressionnant habitat de nos ancêtres de l'époque glaciaire, mais aussi d'étendre la zone de classement jusqu'au bord de l'Orneau et de comprendre à droite et à gauche de la caverne, une bordure d'au moins 200 mètres, de manière à sauvegarder les abords de cette antique demeure humaine. (2)

---

(1) E. RAHIR. Vingt-cinq années de recherches. Publication des Musées Royaux d'Art et d'Histoire pp. 58-63. Bruxelles 1928.

(2) Presque toutes les illustrations de la publication ont été obligeamment communiquées par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

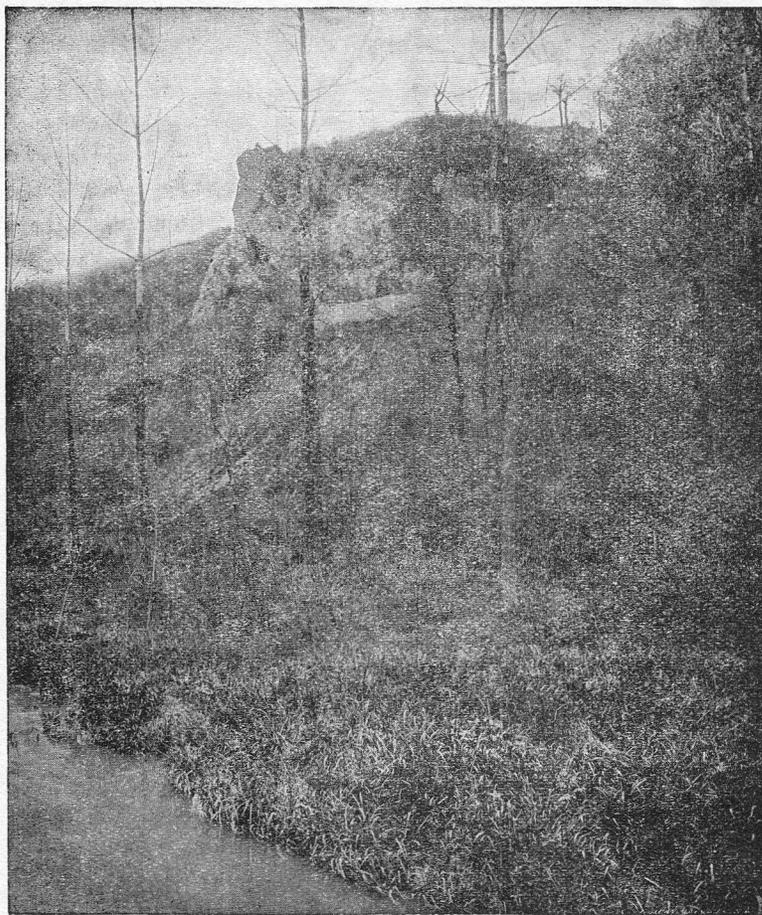


FIG. 1. — SPY. Site de la grotte.

\* LE « CAILLOU-QUI-BIQUE » à Angre (Province du Hainaut). (1) — La roche désignée sous ce nom est située sur la rive droite de la Grande Honnelle, dans le Bois de Beaufort, à 1600 mètres à l'E. S. E. du village d'Angreau en face de la « Maison de Verhaeren ».

Il existe au sommet de cette roche pittoresque un gisement de silex taillés appartenant au Moustérien supérieur et que surmontait un habitat de l'époque protohistorique caractérisé par les fragments de poteries grossières

---

(1) Les sites ou monuments précédés d'un astérisque sont les plus menacés d'altération ou de disparition.

qui y ont été découverts. Là haut, on a reconnu également des vestiges de retranchements antiques attribuables à l'âge du fer.

D'importantes fouilles archéologiques y ont été faites en 1900.

Comme à la grotte de Spy, il y aurait lieu, au point de vue pittoresque, de conserver aux abords du « Caillou-qui Bique » une étendue suffisante de bois pour laisser à ce charmant coin de notre pays son caractère poétique si attrayant. (1)

\* « L'ABRI SANDRON » et la « GROTTES DU DOCTEUR », à Hucorgne, (province de Liège). — Ce sont les seules grottes préhistoriques qui subsistent encore dans la vallée autrefois si pittoresque de la Méhaigne, dont presque tous les rochers ont été transformés en chaux.

Elles offrent un très grand intérêt scientifique parce qu'elles ont servi d'habitation à l'homme de l'époque paléolithique, puis de lieux de sépulture aux populations néolithiques qui occupaient les plateaux environnants.

Ces intéressantes grottes étant appelées à disparaître un jour ou l'autre sous le pic des carriers, comme toutes celles qui s'ouvraient jadis dans les flancs des rochers voisins, il y aurait lieu de prendre sans tarder des mesures pour les mettre à l'abri de tout acte de vandalisme.

**LES GROTTES DE GOYET**, commune de Mose (province de Namur).

— Les cinq grottes préhistoriques de Goyet, ouvertes dans une belle falaise rocheuse de la rive droite du ruisseau de Samson, et à 300 mètres au S-E du hameau de Goyet, ont été fouillées avec succès en 1868 par Edouard Dupont. Parmi les objets les plus remarquables qui y furent trouvés, il convient de citer tout particulièrement un joli harpon et un bâton de commandement orné, en bois de renne.

La grotte principale (n° IV fig. 2), a été, en 1907, l'objet de recherches par le service des fouilles des Musées Royaux d'Art et d'Histoire (2). Des silex taillés des temps quaternaires, des poinçons, des aiguilles en os y ont été récoltés.

Il est certain que cet ensemble de grottes, demeures de nos ancêtres primitifs, doit être sauvegardé.

Ces grottes appartiennent au Comte de Diesbach-Belleruche.

**LE TROU MAGRITE** à Pont-à-Lesse (Vallée de la Lesse). — Cette grotte, ouverte dans un massif calcaire situé à 450 mètres à l'O-N-O du château de Wälzin et à 220 mètres des rives de la Lesse, est intéressante par ses quatre niveaux d'occupation humaine, d'âges différents, qui remontent à l'époque quaternaire. Elle est également remarquable par les richesses archéologiques qui y ont été mises au jour. Largement ouverte à

(1) Le classement de ce site est proposé.

(2) E. RAHIR, *loc. cit.* p. 93-94. Bruxelles 1928.

l'extérieur, spacieuse et bien éclairée, la caverne constituait un excellent habitat à l'époque glaciaire.

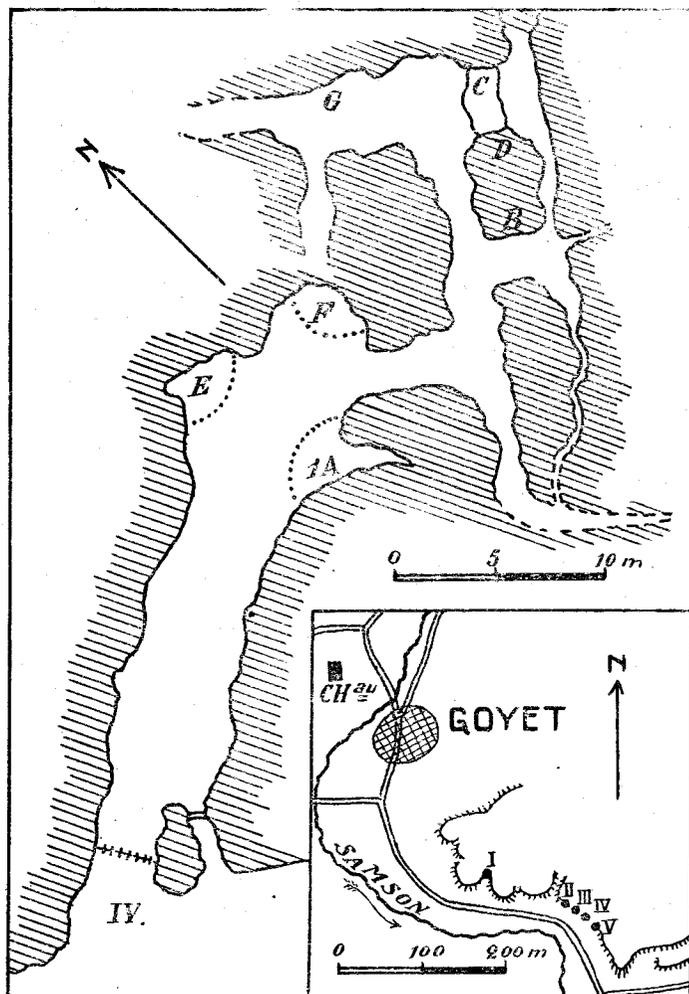


FIG. 2. — GOYET. Plan situation des cinq grottes et de la grotte principale IV.

M<sup>r</sup> Edouard Dupont y découvrit jadis de nombreux vestiges archéologiques et, notamment, un objet de tout premier ordre : l'ébauche grossièrement exécutée par l'homme primitif d'une petite statuette féminine en ivoire de Mammouth, ainsi qu'un bois de renne entièrement orné d'un dessin gravé dont la signification n'a pu être déterminée.

En plus de son intérêt scientifique, le site au milieu duquel s'ouvre la caverne, mérite d'être conservé.

**LES GROTTES DE FOND-DE-FORÊT**, dans la vallée de la Vesdre (province de Liège). — L'on y a découvert des industries humaines de l'âge de la pierre taillée qui remontent aux époques Moustériennes et Aurignaciennes, accompagnées, comme dans toutes les grottes préhistoriques, de débris d'ossements d'animaux, restes de repas de nos ancêtres.

**LES GROTTES DE « MONTAIGLE »**. Commune de Falaën (province de Namur). — Les Grottes de « Montaigle », situées à 950 m. au S.E. des célèbres et romantiques ruines du même nom, s'ouvrent sur la rive droite du ruisseau de Flavion.

Leur groupement dans une belle falaise rocheuse très mouvementée constitue un véritable village paléolithique. On y voit étagés, le « Trou Philippe », le « Trou du Noisetier », le « Trou du Chêne », le « Trou de l'Erable », le « Trou de l'Eglantier », le « Trou du Sureau » et le « Trou du Lierre ».

Les dépôts meubles de ces grottes ont livré à Edouard Dupont de précieux et riches documents pour l'ethnographie de l'homme primitif, ses industries et la faune qui lui était contemporaine.

Les grottes de Montaigle, forment non seulement un ensemble d'un intérêt scientifique considérable, mais aussi un ensemble empreint d'un admirable caractère pittoresque, qui mérite d'être conservé avec une étendue assez importante de bois environnants, pour laisser au site évocateur d'un passé lointain l'intense sauvagerie qui s'en dégage.

Ces habitats occupés par nos ancêtres appartiennent à M. G. Boël, avocat près la Cour d'Appel, place Rogier 16, à Bruxelles.

**LES GROTTES D'HASTIÈRE** (Vallée de la Meuse. Province de Namur). — Ces grottes, qui s'ouvrent dans les beaux rochers de la rive gauche de la Meuse, ont servi à la fois d'habitation à l'homme primitif et d'ossuaire aux tribus de l'âge de la pierre polie, alors que, par suite du réchauffement de la température, nos ancêtres occupaient les plateaux environnants.

Le plateau dit d'Insemont, qui est situé au-dessus des rochers d'Hastière (proche des grottes), est une des stations néolithiques les plus importantes de notre pays. L'on y voit aussi des vestiges d'antiques retranchements, qu'il y aurait lieu de conserver.

Ce plateau, voisin des grottes et comprenant les levées de terre faites par l'homme néolithique, pourrait être compris dans la zone à classer.

« **TROU DE L'ABIME** », à Couvin. — Cette grotte, précédée d'une spacieuse terrasse en hémicycle s'abritant sous une superbe muraille calcaire surplombant le sol sur une longueur d'une cinquantaine de mètres (Fig. 3 et 3 bis), se trouve dans la petite ville de Couvin.

Il y a nombre d'années, des fouilles furent faites par MM. Lohest,

Braconnier et Gérard dans le sol meuble qui recouvrait le plancher de la

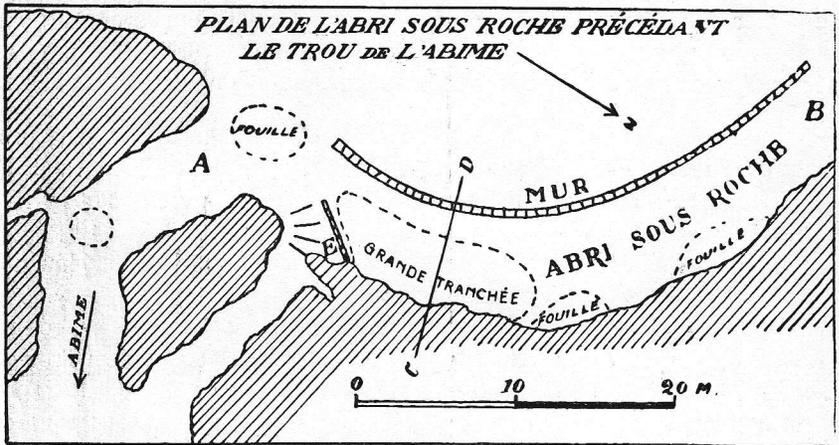


FIG. 3. — COUVIN. Plan de l'entrée du « Trou de l'Abime » et de l'abri sous roche.

caverne ; elles mirent au jour des silex taillés et des ossements d'animaux, notamment de l'ours des cavernes (*Ursus Spelæus*), restes de repas humains, démontrant qu'elle fut habitée au cours de l'époque glaciaire.

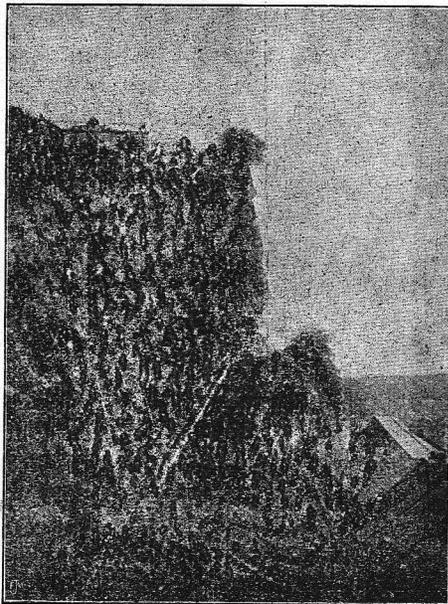


FIG. 3 bis. — COUVIN. Falaise rocheuse et « Trou de l'Abime ».

En 1905, le Service des fouilles des Musées Royaux d'Art et d'Histoire y découvrit encore des vestiges de cette époque, dans la grotte et aussi en profondeur sous le sol de la terrasse. Cette terrasse, très chaotique autrefois, ne fut que très peu occupée à l'âge de la pierre. L'on y reconnut aussi un niveau romano-franc et un foyer du moyen âge. Il y a donc là une intéressante succession d'habitats humains.

**GROTTE DE VERLAINE** (Vallée de l'Ourthe). — Cette caverne, située à quelques mètres au-dessus du niveau de l'Ourthe et dont la terrasse n'a été qu'incomplètement fouillée, a fourni d'assez nombreux silex taillés, des instruments en os et en ivoire, ainsi que des objets travaillés par l'homme, notamment un poinçon dont la sculpture est fort intéressante. L'on y découvrit aussi des coquilles perforées, éléments de parures. Les vestiges mis au jour prouvent que la grotte a été occupée par nos ancêtres à l'âge du renne et probablement à une époque encore plus ancienne.

L'on y reconnut aussi des fragments de poteries donnant des indications qu'elle fut habitée également à une époque moins ancienne.

« **TROU DES BLAIREAUX** » à Vaucelles. (Province de Namur). — La petite grotte dite « Trou des Blaireaux » (fig. 4) s'ouvre à 800 m. au

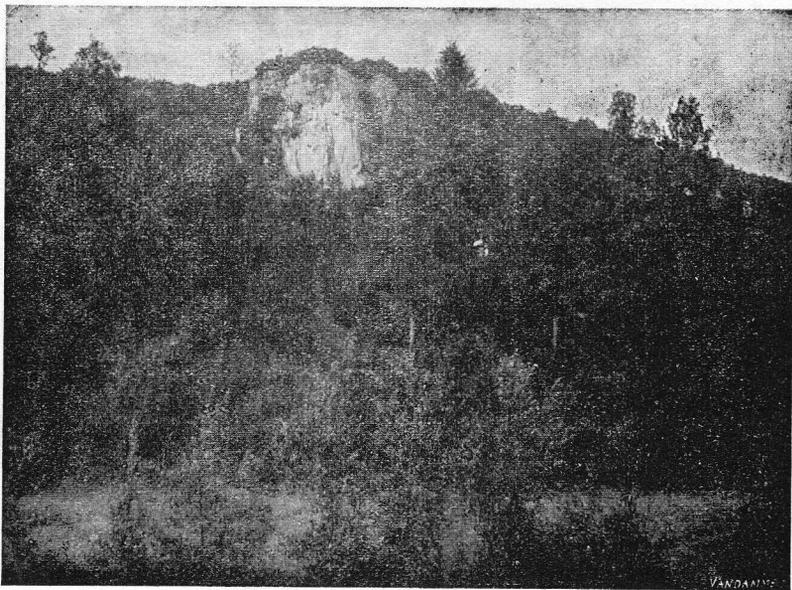


FIG. 4. — VAUCELLES. Rocher à la base duquel l'on découvrit des sépultures néolithiques.

N.-O. de Vaucelles, à la base d'une belle falaise rocheuse, sur la rive droite du ruisseau de la Joncquière. Aux abords immédiats de cette grotte, le

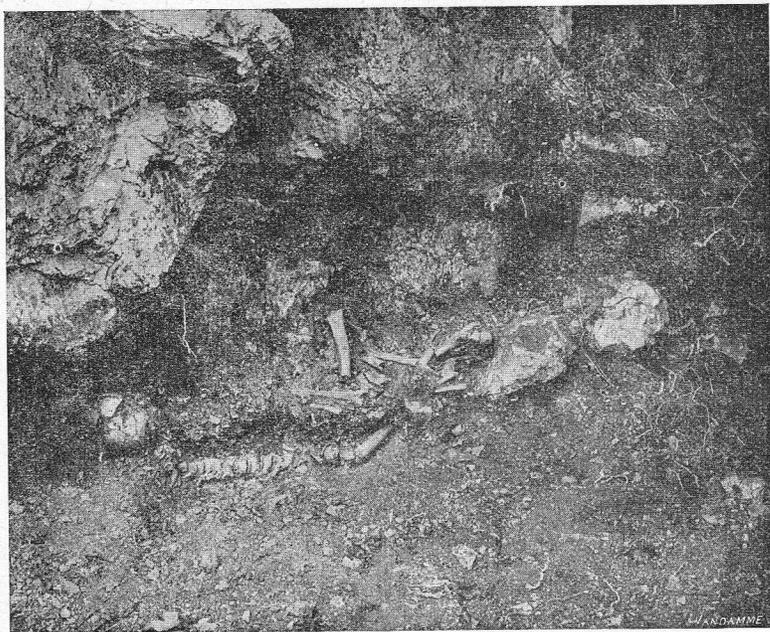


Fig. 5. — VAUCELLES. Sépulture néolithique avec mobilier funéraire (hache polie).

long d'une paroi rocheuse, légèrement surplombante, fut découvert en 1904, par MM. E. van den Broeck, E. Maillieux et E. Rahir, les plus importantes sépultures néolithiques signalées jusqu'à ce jour en Belgique (fig. 5).

Parmi les objets les plus précieux du mobilier funéraire qui accompagnait les ossements humains, il y a lieu de citer des poinçons, des pointes de flèches, des haches polies et surtout une hache polie encore enchassée dans sa gaine en bois de cerf, laquelle était creusée du trou d'emmanchement. Une pièce de ce genre est rarissime en Belgique.

Devant l'entrée de la grotte l'on reconnut également les vestiges d'un habitat humain de l'âge du renne.

La falaise dans laquelle se creuse la grotte se trouve dans un bois dépendant du domaine de Hierges, propriété de S. E. M<sup>me</sup> la princesse Lancelotti.

La figure 4 montre que l'admirable site d'intense sauvagerie qui avoisine la falaise rocheuse, mérite d'être conservé, comme le rocher lui-même qui offre un intérêt scientifique de tout premier ordre.

\* **LE PLATEAU DE L' « ERMITAGE »** à Boussu-en-Fagne (province de Namur). — Le plateau de l' « Ermitage », de 9 à 10 hectares d'étendue, situé à 400 m. au S.-E. du village de Boussu-en-Fagne, avec ses *marchets* si caractéristiques, constitue un site archéologique extrêmement remarquable.

Les *marchets* sont des amoncellements circulaires de pierres recouvrant d'antiques sépultures. Ils se rencontraient autrefois en très grand nombre dans la province de Namur, mais la culture, les défrichements et les travaux d'empierrement des routes en ont fait disparaître des quantités. Il est donc urgent d'assurer la conservation de ces monuments et notamment ceux si typiques du plateau de l' « Ermitage ».

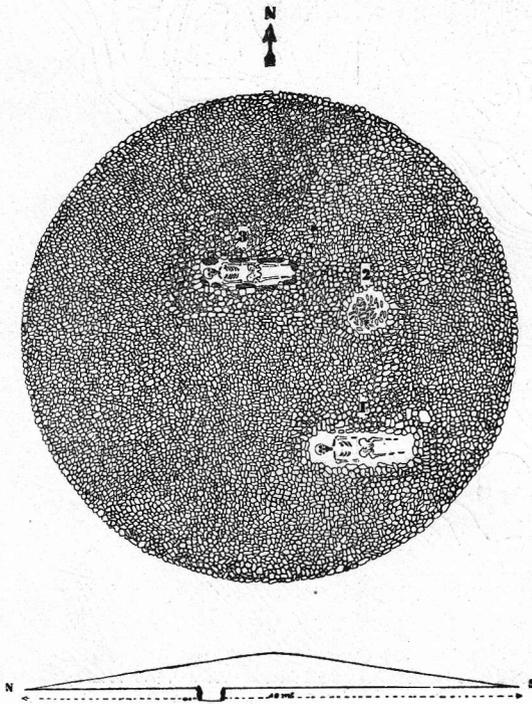


FIG. 6. — BOUSSU-EN-FAGNE. Plan et coupe d'un *marchet*.

Dans ces *marchets*, l'on découvrit à la fois des sépultures à inhumation et à incinération. (Fig. 6) Les silex taillés qui étaient associés aux ossements ont montré pour la première fois, en Belgique (en 1906) que les peuplades néolithiques pratiquaient deux rites funéraires, l'inhumation et l'incinération. Précédemment on ne leur connaissait que le rite à inhumation

LA STATION NÉOLITHIQUE D'OTTENBOURG (Brabant) ET SA LEVÉE FUNÉRAIRE. — La station d'habitat néolithique (fig. 7) occupe



FIG. 7. — OTTENBOURG. Plan de la station néolithique (Plateau de 102 mètres).  
A-B. Situation de sa nécropole à incinération.

un vaste plateau, qui se prolonge au sud jusqu'à un promontoire élevé dominant la vallée de la Dyle. Là, dans une partie de bois dénommée « *Crakelbosch* », se trouve la *nécropole* qui se présente sous la forme d'une levée de terre contenant étagées dans sa masse, des couches d'ossements humains (fig. 8) incinérés, alternant avec des couches de sable rapporté.

Les fouilles faites par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire (1) ont mis au jour, en 1912, des urnes et des instruments en silex taillés caractérisant l'époque néolithique.

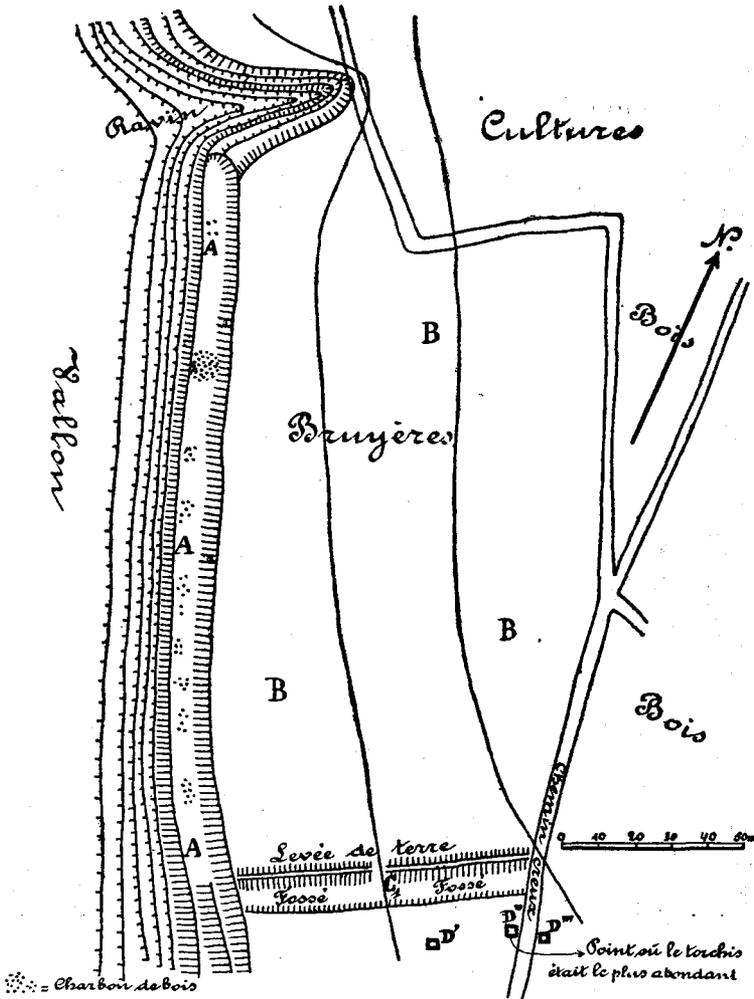


FIG. 8. — OTTENBOURG. Cimetière néolithique à incinération.  
Situation de la levée de terre recouvrant les sépultures.

Nous avons là un remarquable et très rare exemple d'une station néolithique ayant conservé sa nécropole à ustion.

(1) E. RAHIR, *loc. cit.* Bruxelles. 1928.

Le Crakelbosch dépend du domaine de Laurensart, propriété de M. le vicomte L. de Spoelberch.

Ces levées funéraires si remarquables mériteraient d'être conservées dans leur état actuel.

**LES « PIERRES DES FÉES »**, à Saint-Mard (province de Luxembourg). — Ces pierres situées à 1700 m. au S.-E. de St Mard sont des blocs de grès, de grandes dimensions, qui sont groupés dans une prairie sur la rive gauche du Bruzel, au lieu-dit « Trou Ario ». (fig. 9)



FIG. 9. — SAINT-MARD. Vue du gisement des roches polissoirs du Bruzel.

Trois de ces blocs présentent le plus grand intérêt au point de vue de la technologie préhistorique. Les surfaces lisses, les cuvettes et les rainures à fond et à parois d'un poli excessivement doux qu'on y remarque, témoignent, en effet, d'une façon incontestable de leur utilisation comme pierres à polir le silex et les roches dures à l'époque néolithique. (fig. 10)

Les trois polissoirs néolithiques de Saint-Mard peuvent rivaliser avec les plus beaux polissoirs de France ; aussi doivent-ils être sauvegardés à tout prix.

Ils appartiennent à M. Siméon, de Saint-Mard.

\* **LA PIERRE-QUI-TOURNE**, à Velaine-sur-Sambre (province de Namur). — Cette pierre, située entre Velaine-sur-Sambre et Onoz, à 100 m.

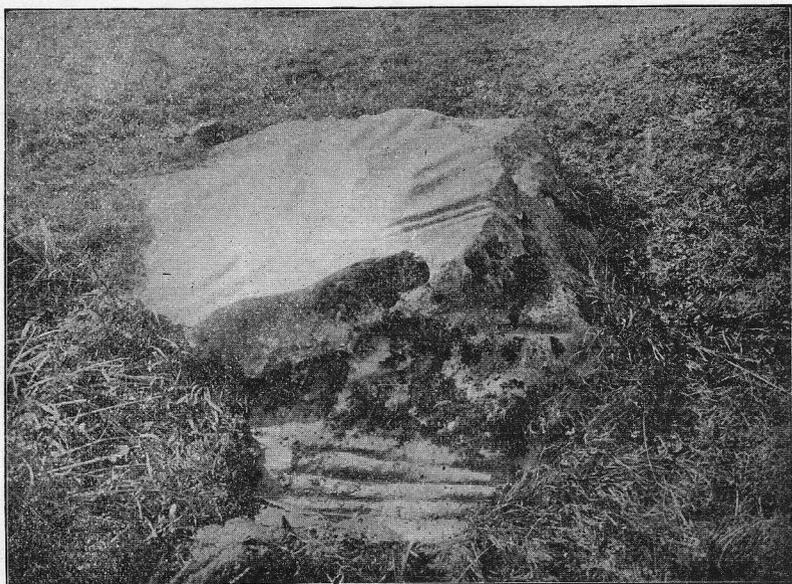


FIG. 10. — SAINT-MARD. Polissoir néolithique n° 2.

du croisement de deux chemins, et qui fut dressée par l'homme néolithique, est un des quatre *menhirs* authentiques et encore dans leur position primitive que possède notre pays. (fig. 11) Il est toujours menacé de destruction



FIG. 11. — VELAINE-SUR-SAMBRE. La « Pierre qui Tourne » (Menhir).

parce qu'il est en quelque sorte « cerné » par plusieurs petites carrières à pavés. Ce monument doit absolument être mis à l'abri de tout acte de

vandalisme. Le Service des Fouilles des Musées Royaux d'Art et d'Histoire a recueilli des silex taillés en son proche voisinage.

Ce menhir appartient à la famille Franck, de Velaine-sur-Sambre.

**LES TROIS MENHIRS RENVERSÉS**, d'Oppagne. Commune de Wéris (province de Luxembourg). — Ces grandes pierres gisent, au lieu-dit *Bouhaimont*, dans le même alignement que les deux dolmens de Wéris, qui sont la propriété de l'Etat.

Ces *menhirs* semblent avoir été renversés à une époque très ancienne, sans doute pour obéir aux prescriptions de l'Eglise. C'est vraisemblablement alors que deux de ces pierres se brisèrent en tombant.

**LA NÉCROPOLE DU GRAND BOIS**, à Saint-Vincent (province de Luxembourg). — Cette importante et très remarquable nécropole à incinération de l'âge du fer, est située à 2650 mètres au sud du village de St-Vincent, dans une partie de forêt dénommée par la carte de l'état-major : *Le « Grand Bois »*.

Il y a là, sur un espace mesurant 360 mètres de longueur et 180 mètres de largeur, cent vingt-trois tombelles, dont certaines ont plus de deux mètres de hauteur.

A remarquer que le cimetière *tout entier* et inaltéré est contenu dans le « Grand Bois », ainsi que le montre fort bien le plan de la nécropole (fig. 12) ; ce qui est tout à fait exceptionnel en Belgique, pays de culture.

Ces tombelles à incinération toujours circulaires, qui furent fouillées, de 1907 à 1909, par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire <sup>(1)</sup> fournirent un très grand nombre d'urnes et des objets divers tels que : bracelet, fibules, épingles en bronze, un rasoir et d'autres objets en fer.

La dite nécropole est particulièrement intéressante du fait qu'elle se place à la fin de la période hallstatische, avec époque de transition entre le premier et le second âge du fer.

La coupe et le défrichement du bois et la mise en culture du terrain feraient entièrement disparaître ce cimetière de l'âge du fer, le plus impressionnant et le plus remarquable de notre pays.

Le *Grand-Bois*, qui abrite la nécropole, appartient à la commune de Saint-Vincent.

**LES TOMBELLES DU BOIS DE RIXENSART** (Province de Brabant). — Ces tombelles situées à 1250 mètres à l'E. N. E. du village de Rixensart et à environ 1.100 mètres au nord-est du château de Rixensart, (Fig. 13) au-dessus du « *Fond du Thivaux* », dans un bois appartenant au comte de

(1) E. RAHIR. *loc. cit.* Bruxelles 1928.

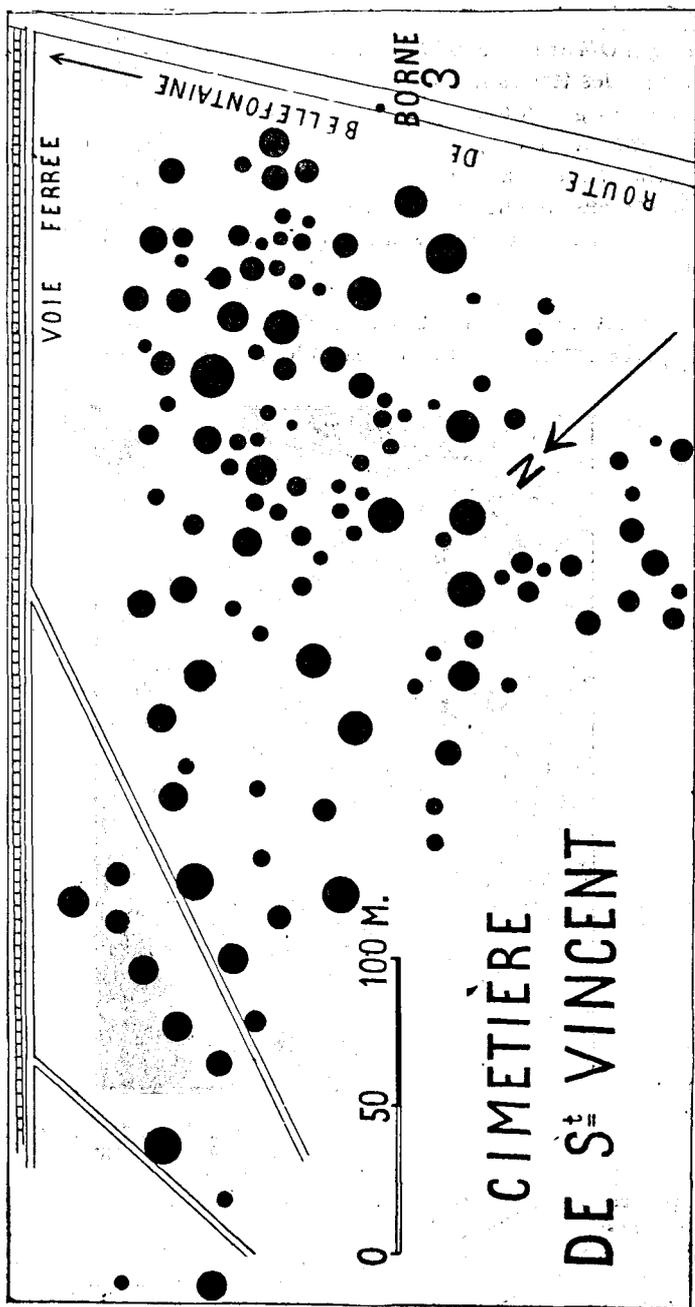


FIG. 12. — SAINT-VINCENT. Plan du cimetière de l'âge du fer.

Mérode, ont donné leur nom à la *Bruyère des Tombes* et au « *Sentier des Tombes* ». L'historien Th. Juste en a fait l'exploration en 1861.

Ce sont, en leur genre, des spécimens très caractéristiques, dont la conservation est parfaite.

\* **LES TOMBELLES D'OVERPELT** (province de Limbourg). — On appelle ainsi des tertres funéraires de forme circulaire et de faible hauteur eu égard à leur grand diamètre.

Ces tombelles sont groupées en un point de la grande bruyère dite « *Lindelsche Heide* », à 3300 mètres au S.-O. d'Overpelt. Elles méritent d'être conservées comme étant d'excellents spécimens de tombelles campinoises, dont plusieurs centaines ont déjà disparu à la suite de travaux de plantation.

\* **LE « CAMP D'HASTEDON »** à Saint-Servais (province de Namur). — Ce superbe emplacement connu sous le nom de « *Camp d'Hastedon* »

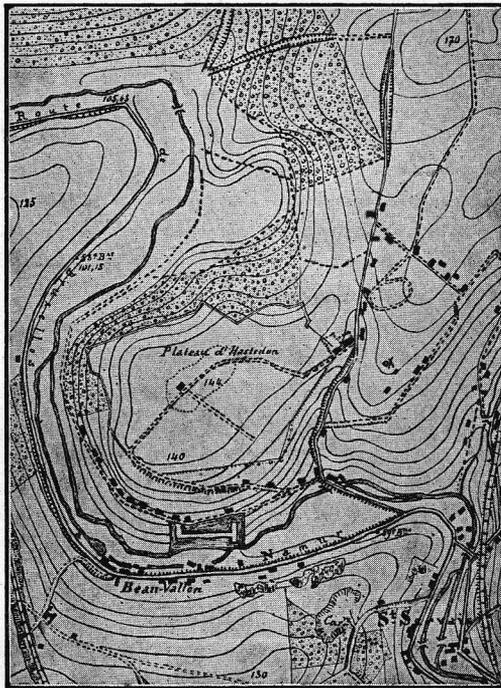


FIG. 14. — SAINT-SERVAIS. Plan de situation de l'Oppidum d'Hastedon (140 m. d'altitude). Cliché Vromant et C<sup>ie</sup> éditeurs Bruxelles.

fut occupé dès l'époque néolithique et devint dans la suite un oppidum ou lieu de refuge des anciens Belges. (Fig. 14)

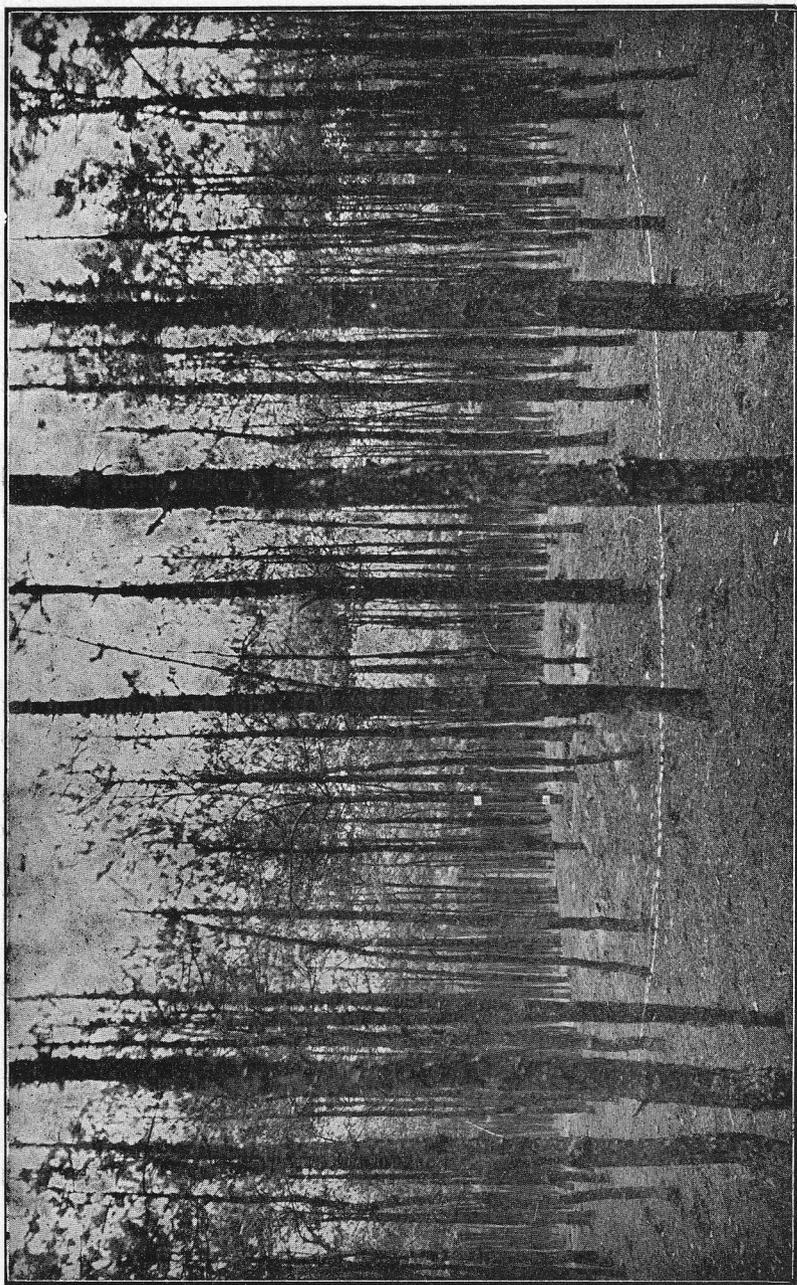


Fig. 13. — Délimitation d'une tombelle dans le bois. (Cliché Vromant et C<sup>ie</sup>, éditeurs, Bruxelles)

Les fouilles qui y furent exécutées en 1872 ont fourni les renseignements les plus précis sur le mode de construction des retranchements entourant le plateau : ceux-ci étaient constitués de pièces de bois et de pierres sans mortier.

Il serait vraiment déplorable de voir un jour les vestiges des antiques remparts d'Hastedon nivelés ou même en partie détruits pour une cause d'utilité quelconque.

**LE « VIEUX MUR »**, à Namur. Ce que l'on appelle le « *Vieux Mur* », n'est pas un mur, mais un *gros vallum* en terre avec fossé coupant à sa partie la plus étroite (1500 mètres), l'isthme du promontoire nommé la « Montagne de Champeau », située au confluent de la Sambre et de la Meuse. C'est un travail défensif remontant à l'époque gauloise qui a été utilisé par le célèbre Vauban.

La plupart des auteurs considèrent la « Montagne de Champeau » comme ayant été l'oppidum des Aduatiques. Cet emplacement a pour lui la tradition, l'étendue, les conditions topographiques requises et les découvertes archéologiques qui y ont été faites.

Au point de vue de l'histoire primitive de notre pays, il est vivement à souhaiter que ces remarquables vestiges du passé puissent être légués intacts aux générations futures.

\* **LE REFUGE FORTIFIÉ DE BUZENOL**, dit de Montauban (province de Luxembourg). — Buzenol est un petit village situé à trois kilomètres d'Etalle et de la grande voie romaine de Reims à Trèves. Il y a là exactement à 1800 m. au sud de Buzenol, en un endroit des plus pittoresques perdu au milieu des bois et connu sous le nom de « Montauban » ou « *Château des quatre Fils-Aymon* », un lieu de refuge fortifié des plus importants, qui devrait absolument être conservé dans son état actuel. (Fig. 15) Il a été très complètement étudié en 1913 par le Service des Fouilles des Musées Royaux d'Art et d'Histoire (1).

C'est un haut promontoire boisé, défendu du côté de son rattachement au plateau par un rempart avec fossé, du côté est, par une levée de terre, et partout ailleurs par la forte déclivité de ses pentes. Il domine d'une soixantaine de mètres le ruisseau de Laclaireau. Au sud et au sud-ouest, vers la côte 45, existent plusieurs sources émanant du calcaire *sinemurien*.

Cette enceinte, à remparts calcinés du plus haut intérêt archéologique, qui semble dater de l'époque de la Tène (fin de l'âge du fer) a été remaniée à l'époque romaine, puis au moyen âge.

Dans cette région, si impressionnante par son intense sauvagerie, se

(1) E. RAHIR. *loc. cit.* p. 190 à 194. Bruxelles 1928.

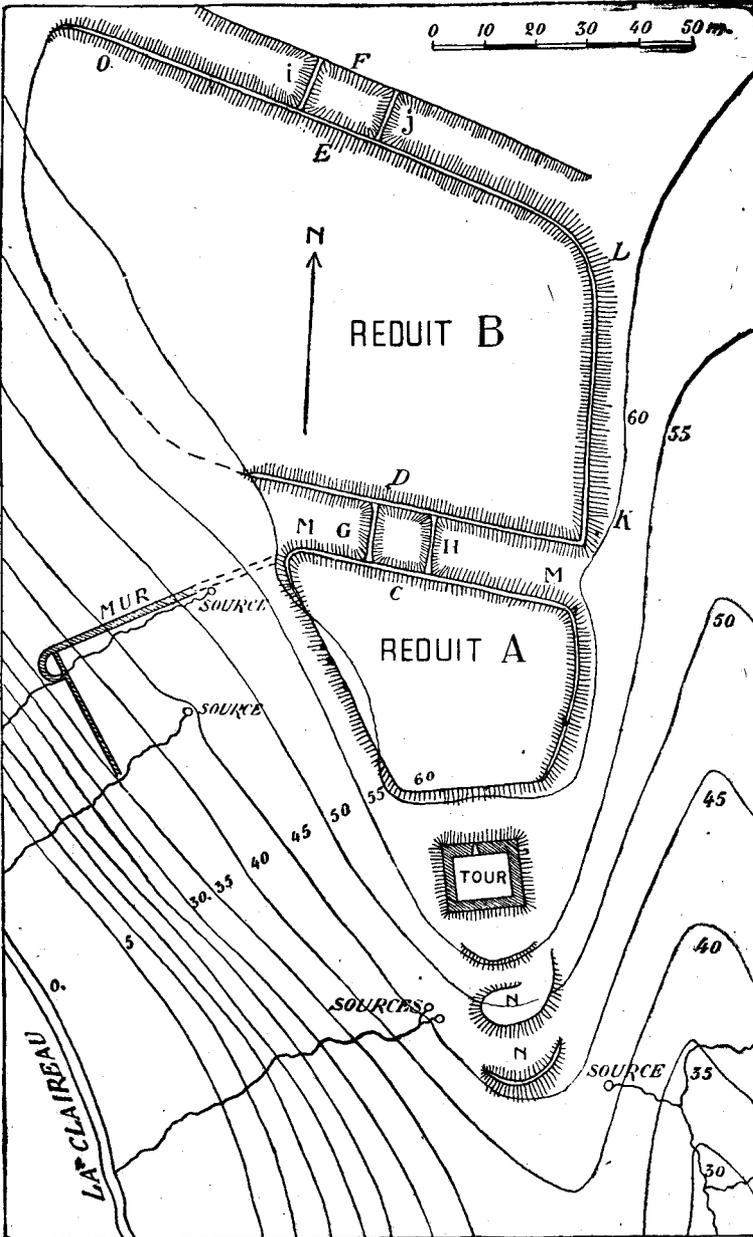


FIG. 15. — BUZENOL. Refuge de l'âge du fer avec levées de terre, occupé pendant la période belgo-romaine.

sont donc succédé des civilisations bien différentes. La conservation de ce site scientifique, historique et extrêmement pittoresque s'impose.

Ce refuge est la propriété de la commune de Buzenol.

**LE « CASTELET » DE ROUVEROY** (province de Hainaut). — Ce « Castelet », situé à 2100 mètres à l'Ouest de Rouveroy, à la jonction de deux ruisseaux avec la Trouille, est, ainsi que son nom l'indique, un camp retranché de forme rectangulaire et d'âge non encore déterminé. Il est situé dans un bois dit « Bois d'Aveau », propriété du comte de Bousies de Rouveroy.

Les remparts de cet ouvrage défensif sont encore bien conservés. Ce lieu mérite donc d'être classé et étudié soigneusement.

\* **LE « TI CHATEAU »** à Hotton. Vallée de l'Ourthe (province de Luxembourg). — Un excellent spécimen des refuges fortifiés du IV<sup>me</sup> siècle nous est fourni par le promontoire rocheux du « Tî Château » qui se dresse au bord de la rivière. (Fig. 16)

Le « Tî Château », ainsi que les fouilles exécutées en 1907 par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire l'ont démontré, fut à l'origine une station néolithique. (Fig. 16 bis) Fortifié plus tard, cet emplacement a servi de refuge temporaire à la population belgo-romaine qui habitait la plaine au pied même du rocher, au moment des premières incursions des Francs.

Ce promontoire rocheux constitue aussi, avec son voisinage, un site pittoresque de toute beauté. (Fig. 17) Il présente donc un réel intérêt scientifique et, en même temps, un attrait esthétique de premier ordre. Sa conservation s'impose donc à ce double point de vue. Il appartient à la commune de Hotton.

**REFUGE DE SALM-CHATEAU.** Vielsalm (Vallée de la Salm). — Il fut étudié en 1918 et en 1928 par le Service des fouilles des Musées Royaux d'Art et d'Histoire (1). Ce refuge antique occupe le sommet du haut massif de roches schisteuses et titanesques qui, bordant les rives de la Salm, font vis-à-vis aux ruines de l'antique manoir de Vielsalm. Il mesure 250 mètres de longueur et 180 mètres, en moyenne, de largeur. (Fig. 18)

Il est défendu naturellement et partiellement de deux côtés par des massifs de roches schisteuses tourmentées. Vers la rivière, il est fermé par une levée de schiste en pierres sèches et, en arrière, il est contourné par une levée de schiste d'une hauteur moyenne d'un mètre et précédé d'un fossé encore très bien indiqué, dont la profondeur atteint un mètre et la largeur cinq mètres. Il est à peu près certain que cette position défensive si curieuse, d'où l'on domine superbement le pays environnant, date de l'âge du fer.

A plus d'un titre ce refuge mérite donc d'être sauvegardé.

(1) E. RAHIR. *loc. cit.* Bruxelles 1928.

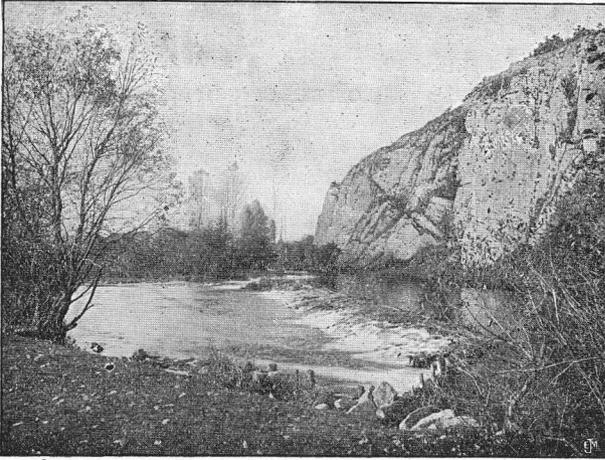
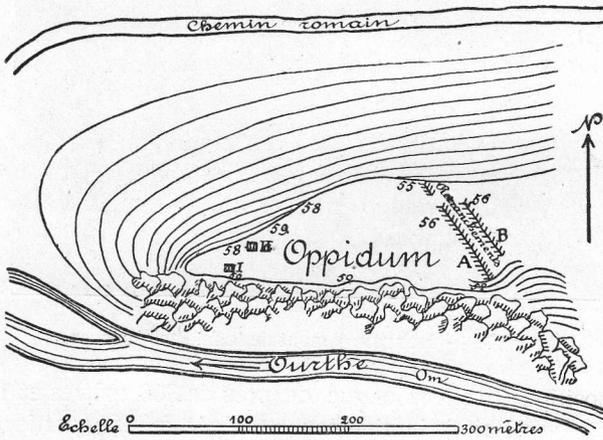


FIG. 16. — HOTTON. Falaise rocheuse supportant le refuge belgo-romain.



Relevé de l'oppidum du *Ti Château*, à Hotton.

FIG. 16 bis. — HOTTON. Plan du « *Ti Château* » (refuge belgo-romain).

LE « VIEUX CHATEAU » de Rochefort (province de Namur). — Ce refuge, dit le « Vieux Château » (Vi Tchestia) qui s'élève sur un promontoire rocheux couvert de bois est une position bien défendue naturellement par l'escarpement du promontoire qui la rendait inaccessible de trois côtés; au nord par la vallée de la Lomme, au sud et à l'ouest par le ravin du ruisseau de la Vallaine.

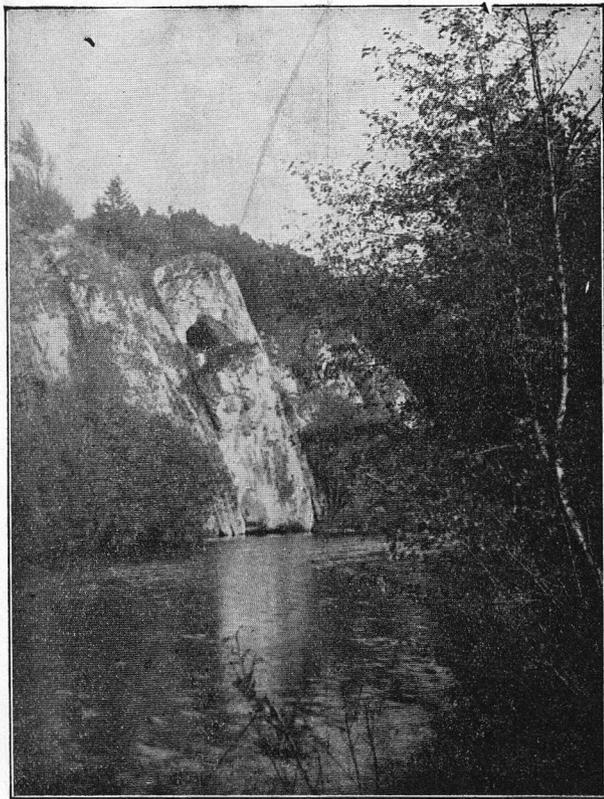


FIG. 17. — HOTTON. Amont de la falaise rocheuse.

Cette position fortifiée, longue de près de 300 mètres et large d'environ 80 mètres, n'était primitivement protégée à l'est (partie accessible) que par des retranchements en terre, encore parfaitement visibles, qui coupaient le promontoire. Le refuge était alors occupé par les Gaulois. Plus tard, les belgo-romains complétèrent l'ouvrage défensif. Les dernières constructions dateraient, pense-t-on, du temps de l'Empereur Valentinien 1<sup>er</sup>.

L'intérêt pittoresque de ce site sauvage plaide aussi en faveur de sa conservation.

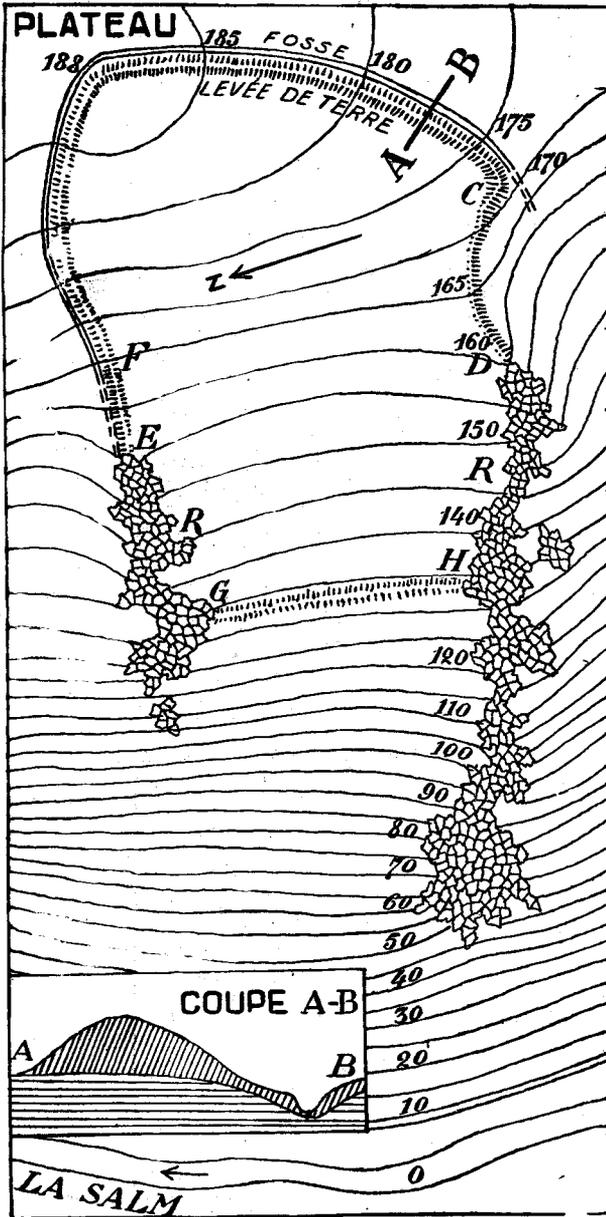


FIG. 18. — SALM-CHATEAU. Refuge ante-romain, de l'âge du fer ?  
R. = Rocher.

**LES MARDELLES DE BIHAIN** (province de Luxembourg). — Il existe, non loin de la « Baraque de Fraiture » dans la grande fagne qui

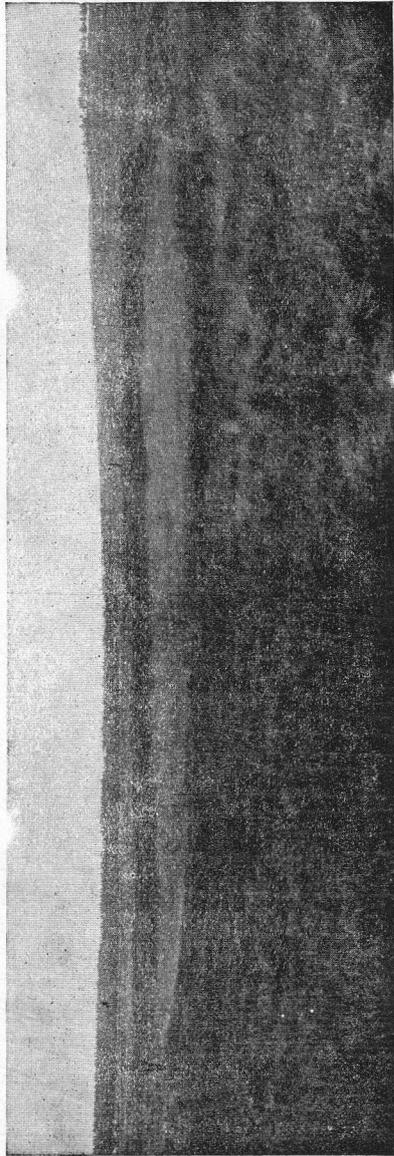


FIG. 19. — BIHAIN. Mardelle dans les fagnes.

s'étend exactement à 3500 mètres à l'ouest de Bihain, certaines *mardelles* fort intéressantes. Elles ont une forme parfaitement circulaire et sont très bien groupées. (Fig. 19).

L'une d'elles mesure 35 mètres de diamètre. Il ne peut y avoir de doute quant à l'origine de ces mardelles qui toutes ont été creusées de main d'homme, ainsi qu'en témoignent les terres rejetées sur les bords et formant bourrelet; mais leur destination et leur âge restent à déterminer.

Ces mardelles furent étudiées en 1907 par le Service des fouilles des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

**LA GROTTÉ SÉPULCRALE DE SINSIN** (province de Namur). — Cette grotte connue sous le nom de « *Trou del Heuve* », renfermait de nombreux ossements humains accompagnés d'objets caractéristiques de l'âge du bronze IV.

Les trouvailles faites au « *Trou del Heuve* » présentent un très haut intérêt scientifique, ayant démontré que même à la fin de l'âge du bronze l'incinération n'avait pas supplanté partout la vieille coutume néolithique des *ossuaires dans les grottes*.

**LA « SENÉCA-BERG »** de Borgh, près de Vilvorde (province de Brabant). — La « *Senéca-Berg* » est un tertre de défense du haut moyen âge, dont l'occupation va du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Il a donné son nom (Borgh) à du hameau où il se trouve et qui dépend de la commune de Grimberghe.

C'est de tous les tertres féodaux de Belgique, celui qui présente le plus d'intérêt et qui a été le mieux étudié. A ces titres, la conservation de ce tertre mérite considération.

**MURS ROMAINS DE TONGRES.** (1) — Les restes actuellement visibles de la grande enceinte romaine de Tongres, élevée probablement au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, sont une des plus grandes curiosités archéologiques de Belgique. Le développement total de l'enceinte atteignait près de 4500 mètres. Un tiers environ de cette enceinte est encore visible de nos jours avec quelques tours. Un bout de courtine existe entre le Geer et la route romaine vers la Meuse (steenstraat). Tout le mur et trois tours sont visibles entre cette route et la grand'route de St-Trond. Entre cette dernière et le Beukenberg, il y a encore un bout considérable de l'enceinte et les restes de deux tours. Ce tracé se continue sur une assez grande longueur entre le Beukenberg et la route de Hasselt; secteur où sont également conservées plusieurs tours, dont l'une dans la cour d'un café, chaussée de Bilsen, mérite d'être spécialement surveillée.

---

(1) Documents fournis par M. J. Breuer, Directeur du service des fouilles des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

Au boulevard Léopold, les fouilles ont fait découvrir le mur romain sous la base du mur du moyen âge. Il est probable que dans tout ce secteur, le mur romain existe encore sous l'autre.

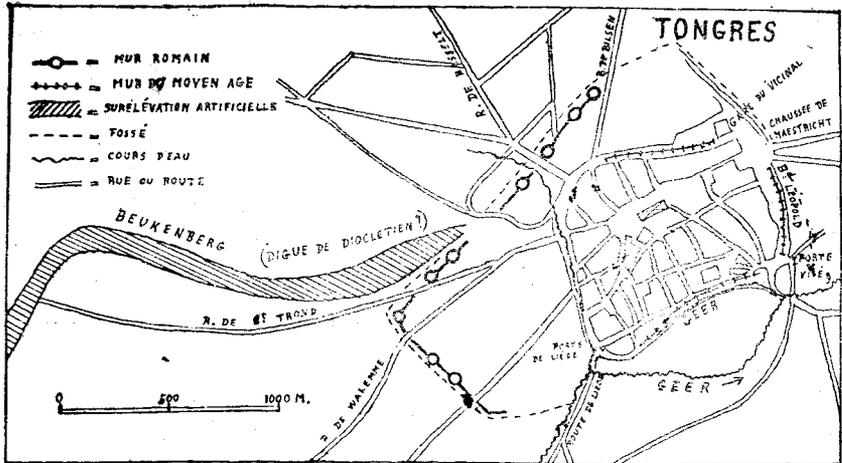


FIG. 20. — TONGRES. Plan des murs romains et du moyen-âge.

Le long du Geer, le mur du moyen âge est actuellement bien visible. Peut-être son tracé a-t-il suivi celui des murs romains. De prochaines fouilles l'apprendront probablement. De la deuxième enceinte romaine encore restée visible, aucun reste — dit M<sup>r</sup> Breuer — ne nous paraît actuellement digne d'être classé.

Les restes de l'enceinte médiévale, près de la gare du vicinal et le long du Boulevard Léopold, puis près du Geer, en y comprenant le Moerepoort (Porte de Visé) et la porte de Liège doivent absolument être classés, comme tous les murs romains indiqués sur le croquis (fig. 20). Il en est de même du Beukenberg (dite digue du Dioclétien) qui s'allonge à l'ouest de Tongres.

Ainsi que l'écrivait fort bien il y a vingt ans, feu l'éminent botaniste Jean Massart, toutes les nations civilisées ont appris maintenant à respecter les œuvres du passé ; elles considèrent qu'elles n'en sont que les dépositaires et jugent qu'elles ont l'impérieux devoir de les transmettre intactes aux générations futures, comme une part importante du patrimoine général, commun à tous les citoyens. Les sites scientifiques, comme les sites pittoresques et les monuments doivent être mis à l'abri des attentats de l'igno-

rance ou d'un utilitarisme outré. La disparition d'un endroit offrant un important intérêt scientifique — dit Massart — est tout aussi regrettable que celle d'un site hautement esthétique ; la Science, à la poursuite de la Vérité, a droit aux mêmes égards que l'Art à la poursuite de la Beauté.

En terminant ces lignes, la Fédération nationale pour la Défense de la nature émet le vif espoir que les Belges s'intéresseront de plus en plus aux précieux souvenirs laissés par nos primitifs ancêtres sur le sol natal et que la visite, plus suivie par nos concitoyens, de ces monuments et sites évocateurs de la plus haute antiquité, contribuera à développer en eux le respect du passé et l'amour du pays.

---

### *Discussion*

M. STROOBANT, demande que l'on y ajoute les sites à incinération de l'âge du fer de la Campine et une station tardenoisienne.

M. DEVADDER, voudrait y voir figurer aussi les tumuli de la Forêt de Meerdael et les refuges de la Lesse.

---